

3

REVUE BELGE  
DE  
**NUMISMATIQUE,**

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

---

1884.

QUARANTIÈME ANNÉE.



**BRUXELLES,**  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE JULES DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

**1884**

## LA STATUE DE LA LIBERTÉ ÉCLAIRANT LE MONDE.

---

PLANCHE XIII.

La statue colossale de la Liberté éclairant le monde, qui doit, sous forme de phare, symboliser, à l'entrée de la rade de New-York, l'union franco-américaine, est terminée.

Les plaques métalliques et la médaille reproduites par la planche XIII perpétueront le souvenir d'un des événements les plus mémorables de notre époque.

Bornons-nous à donner ici la traduction des inscriptions de la médaille gravée par Bartholdi.

« Monument commémoratif de l'Indépendance américaine.

*Rev.* Souvenir de l'union des États-Unis et de la France.  
Par souscription entre les citoyens des deux nations,  
1776-1876 »

Ce fait, l'un des plus mémorables de l'histoire contemporaine, vient de donner lieu à une manifestation imposante.

On mande en effet, de New-York, à la date du 20 novembre :

« Le centenaire de l'évacuation de New-York par les Anglais a été célébré aujourd'hui par une longue

« procession à travers les rues de la ville, une fête navale  
« et l'inauguration de la statue de Washington.

« Une foule immense encombrait les rues malgré la  
« pluie. »

La statue seule mesure 46 mètres de hauteur et laisse donc derrière elle, par ses dimensions, les colosses de l'ancienne Égypte et du Japon, les statues d'Osiris, de Memnon, les Minerves et le Jupiter de Phidias, les David, Jules II et Moïse de Michel-Ange, l'Apennin de Jean de Bologne, et, plus rapprochés de nos jours, le Pierre le Grand de Saint-Pétersbourg, la Bavaria, la Vierge du Puy, la statue d'Anninius à Grotenburg, et tant d'autres encore.

« C'est dans un voyage aux États-Unis, en 1871, que  
« M. Bartholdi conçut la première pensée d'élever une  
« statue de la Liberté sur la rade de New-York, en face  
« de l'Océan et regardant la France, pour consacrer le  
« grand souvenir de la part glorieuse que la France a  
« prise à la guerre de l'Indépendance et à la fondation de  
« la République américaine. Pour réaliser son projet,  
« l'artiste n'avait d'autre force que la foi en son œuvre,  
« d'autre appui que son patriotisme ; mais il sut faire  
« partager aux autres sa confiance, et l'Union franco-  
« américaine se constitua bientôt pour l'exécution de ce  
« grand monument historique !

« Le centième anniversaire de l'indépendance de l'Amé-  
rique fournit du reste l'occasion d'associer deux grandes  
nations dans une manifestation commune : la France  
offrit la statue, les États-Unis son piédestal !!!...

« M. Bartholdi se mit à l'œuvre et traduisit sa

pensée dans un projet digne de son but et qui a réuni tous les suffrages. Il voulut faire grand, plus grand que tous les géants que l'homme avait encore construits, et son œuvre dépasse en effet le maximum des proportions que la tradition attribue au colosse de Rhodes.

« Conçue par le sculpteur dans un premier élan artistique, cette statue devait présenter des difficultés considérables dans les moyens d'exécution et exiger des travaux d'un ordre absolument particulier.

« Sa construction fut décidée en cuivre repoussé, supporté par une armature en fer. Le repoussé permet en effet de produire des pièces d'une grande dimension en leur donnant le moins de poids possible relativement à leur volume ; il emploie des feuilles laminées qui ont le double avantage de la solidité et de la légèreté, avec des qualités de résistance et de durée supérieures à celles que peut avoir le même métal simplement fondu. »

Le cuivre repoussé présentait donc de grands avantages, tant au point de vue de l'économie d'argent que de la facilité d'exécution. Son travail est en outre beaucoup plus original et plus artistique, puisqu'il se fait entièrement à la main.

Nous ne pousserons pas plus loin nos investigations dans le domaine de l'art industriel.

Rappelons seulement ici que M. Bartholdi avait l'exemple du Saint-Charles Borromée, de Cérani, et celui du Vercingétorix, de Millet. Il s'adressa à MM. Gaget, Gauthier et C<sup>ie</sup>, dans les ateliers desquels avait été construite cette dernière statue (1).

(1) Rue Chazelles, 23, à Paris.

C'est dans ce grand établissement qu'ont été exécutés, également en cuivre repoussé, la coupole extérieure de la salle du nouvel Opéra de Paris et celles des pavillons latéraux, le grand bas-relief du sculpteur Mercié, qui est au-dessus du guichet du Carrousel, au Louvre, les statues qui ornent la flèche de Notre-Dame et celle de la Sainte-Chapelle, la Renommée qui domine le pavillon central du Trocadéro, etc.

Le premier morceau construit fut le bras qui porte le flambeau ; on l'envoya à l'Exposition de Philadelphie en 1876. On travailla ensuite à la tête, qui figura à l'Exposition universelle de 1878.

Les résultats obtenus étaient excellents, et l'on pouvait dès lors marcher hardiment.

Ainsi que nous le disions en commençant cette notice, la statue de la Liberté est achevée ; il ne reste guère plus à poser que la tête et le bras, qui ont été les premiers morceaux construits.

Les Américains comptent avoir terminé le piédestal dans le courant de l'année 1884 ; la statue pourra, du reste, être rendue à New-York dès le commencement de l'année. On l'y enverra directement, sans la remonter dans le parc de Montsouris, comme le bruit en avait couru. Les Parisiens le regretteront vivement ; mais c'eût été un travail trop coûteux et qui eût entraîné trop de retards et de difficultés.

Dans peu de mois les Parisiens auront donc la satisfaction d'apprendre que le colosse de Bartholdi, cette œuvre si patriotique et si pleine du génie français, se dresse dans l'île de Bedloë, à l'entrée de la rade de New-

York, et éclaire de ses rayons la mer qui sépare la France de l'Amérique. Mais, à cette satisfaction bien légitime, ne se mêlera-t-il pas le regret de ne plus posséder dans la grande capitale un monument à tous les points de vue si remarquable? Il serait à souhaiter, comme le propose le savant ingénieur Ch. Talanzier (1), que la ville de Paris en fit exécuter un modèle réduit qui permît à la France de conserver au moins un souvenir matériel de ce grand travail.

A. BRICHAUT.

Paris, le 29 janvier 1884.

(1) Voy. son étude insérée au journal *le Génie civil*, 1883. Paris, Chaussée d'Antin, 6.

---

2



1



3



*von Pöhlgen*